

## **JOHN BAIRD, NOUVEAU MINISTRE DÉLÉGUÉ AUX AFFAIRES FRANCOPHONES DE L'ONTARIO**

Le 17 juin dernier, M. Mike Harris, premier ministre de l'Ontario, a dévoilé son conseil exécutif. Parmi les 25 ministres, on retrouve M. John Baird, nommé ministre délégué aux Affaires francophones (et ministre des Services sociaux et communautaires). À ce poste, il remplace M. Noble Villeneuve, un des membres fondateurs de la section ontarienne de l'Assemblée parlementaire de la Francophonie (APF).

Élu pour la première fois en juin 1995, M. Baird a représenté la circonscription de Nepean, située dans la région d'Ottawa. À la suite du redressement des frontières électorales, M. Baird a été réélu dans la nouvelle circonscription de Nepean-Carleton aux élections générales du 3 juin 1999.

Lorsque le parti conservateur avait pris le pouvoir en 1995, M. Baird avait été nommé adjoint parlementaire au ministre du Travail. À ce poste, il a concentré ses efforts sur la réforme du droit du travail, notamment en apportant des modifications à la *Loi sur les normes d'emploi et à l'indemnisation des travailleurs*. De plus, il a réalisé une étude de la *Loi sur la santé et la sécurité au travail*.

M. Baird a ensuite assumé les responsabilités d'adjoint parlementaire au président du Conseil de gestion, où il a participé à la Commission de réforme du réseau d'organismes et a rédigé un rapport qui a par la suite été mis en oeuvre pour modifier le Règlement de l'Assemblée législative.

De novembre 1997 à juin 1999, M. Baird est devenu adjoint parlementaire au ministre des Finances. Il a collaboré à l'élaboration de plusieurs lois visant à réduire les impôts et à protéger les petites entreprises.

Avant d'entrer en politique, M. Baird a exercé la fonction d'adjoint spécial au ministre fédéral des Communications et au secrétaire d'État aux Affaires extérieures.

Né en 1969, M. Baird a toujours vécu dans la région de Nepean. Il a obtenu un baccalauréat ès arts avec spécialisation en études politiques de l'Université Queen's.

En tant que ministre délégué aux Affaires francophones, il est responsable de l'application de la *Loi sur les services en français*. Ses activités sont appuyées par l'Office des affaires francophones, une agence centrale du gouvernement de l'Ontario.

Le ministre délégué aux Affaires francophones a pour mandat d'agir en tant que conseiller principal auprès du gouvernement de l'Ontario en ce qui a trait aux affaires francophones et à la prestation des services en français. Il est également responsable de favoriser la participation de la communauté francophone au renouveau gouvernemental.

**Katch Koch**  
**Secrétaire administratif adjoint**  
**Section ontarienne de l'APF**